



LE PETIT ECHO



Le mot du maire

De nombreux mois se sont écoulés depuis notre dernier petit écho, journal municipal qui permet de vous informer sur la vie et les événements qui marquent l'actualité de La Neuville.

C'est un lien important dans lequel vous pouvez découvrir les projets et réalisations de l'équipe municipale, des associations, de l'école...

Il relate également des informations pratiques qui méritent une lecture attentive.

N'hésitez pas à consulter également le site de la commune dans lequel vous pouvez trouver des informations complémentaires et actualisées.

Vous y accéder facilement à l'adresse suivante : <http://mairiedelaneuville.eclublog.fr>

Je vous invite également à vous inscrire à la Newsletter de la commune accessible depuis notre site. Elle permet de recevoir dans votre boîte mail des informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village, le rappel de la date du ramassage des encombrants ...

Un outil pratique qui accentue le lien et la proximité.

Vous découvrirez dans ce journal que l'équipe municipale travaille actuellement sur plusieurs projets importants

comme l'aménagement des trottoirs, stationnements, entrées de

garage, espaces verts le long de la RD8, notre rue du Général de Gaulle. Le marché est lancé, et en fonction des réponses, les travaux pourraient commencer cette année.

L'aménagement de l'ancienne mairie fait l'objet également d'un appel d'offre et la réhabilitation sera engagée dans les mois qui viennent.

Concernant la ZAC La Clairière, la Communauté de Communes Pévèle Carembault et la commune étudient les propositions des aménageurs et sont entrées dans la phase de négociation.

De nouveaux services sont proposés par la Communauté de Communes dans le cadre des services à la personne. Portage de repas à domicile, organisation des centres de loisirs durant les vacances, formations pratiques et gratuites aux usages du numérique de proximité.

L'école préparera dès la rentrée prochaine une comédie musicale intitulée « La géante » proposée dans le cadre des rencontres culturelles Pévèle Carembault. La présentation de ce spectacle est prévue pour mai 2017.

Nous tenons à vous souhaiter un excellent été et de très bonnes vacances en famille et entre amis.

Thierry DEPOORTERE



Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Page 2
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Pages 3 et 4
Actualités Travaux
- Page 5
Environnement
- Page 6
Animations Médiathèque
- Page 7
Ecole Les associations
- Page 8
Etat civil Coupes en forêt Ateliers musicaux

Intercommunalité

ZAC La Clairière



Petit à petit, le dossier de création d'un nouveau quartier sur La Neuville progresse. Après avoir reçu les réponses des aménageurs, la CC Pévèle Carembault, en association avec la mairie, a entamé les négociations avec les candidats. Les négociations portent sur les prix, le nombre précis des logements et leurs types (locatif, accession à la propriété ou lots libres de constructeur), la qualité des aménagements ainsi que les aspects architecturaux et environnementaux. Un prochain rendez-vous, prévu courant juin, devrait nous rapprocher de la phase de finalisation de la consultation.

Chantier trottoirs Rue du GI de Gaulle

Les travaux avaient été planifiés et budgétés par l'ancienne Communauté de communes du Carembault. Ce programme sera donc repris et financé dans la continuité par la CCPC. Il s'agit du dernier dossier voirie pris en charge par l'intercommunalité après l'abandon de cette compétence.

Les travaux consistent principalement en la réfection complète des trottoirs. Toutes les entrées de garage seront faites en enrobé. Le stationnement des véhicules sera rematérialisé et consolidé. Quelques aménagements paysagers, à la charge de la commune, compléteront ces travaux.

La CCPC a lancé un premier appel d'offres pour la réalisation des travaux en avril. Celui-ci s'est avéré non satisfaisant en

raison d'un dépassement sensible du budget prévisionnel. Le bureau d'études travaille actuellement à la modification de programmation pour respecter le budget alloué par la CCPC.

Il s'agit d'un chantier important puisqu'il porte sur toute la traversée du village.

Vous serez informés sur la suite de ce projet dans les prochaines semaines.



Services à la population

Depuis le début de l'année 2016, la CC Pévèle Carembault a mis en place de nouveaux services pour la population.

Elle assure désormais l'instruction des **permis de construire**. Les dossiers continuent pour autant d'être remis en mairie.



Un service de **portage de repas à domicile** est accessible pour les personnes âgées de 60 ans et plus et pour les personnes handicapées.

Ce service peut être ponctuel ou régulier, pour tous les jours de la semaine ou certains jours, être suspendu et repris à tout moment.

Chaque menu comprend un potage, une entrée, un plat et accompagnement, un fromage et un dessert.

Il existe de menus adaptés aux différents régimes : sans sel, sans sucre ou sans graisse.

Renseignements et contacts au service séniors de la CCPC au 03 20 34 78 90.

Pendant les vacances scolaires, le service "Jeunesse" de la CCPC organise l'**accueil de loisirs des enfants** à partir de 3 ans.

Ils sont encadrés par des équipes diplômées dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes.

Les petits neuvillois peuvent donc fréquenter indifféremment les centres d'Attiches, de Phalempin, de Wahagnies, de Thumeries....

Les inscriptions aux activités, cantine et garderie se font auprès du directeur lors des permanences.

Des accueils de loisirs spécifiques sont destinés aux 12-17 ans

Renseignements :
www.jeunesse.pevelecarembault.fr



Guide 2016 des braderies en Pévèle Carembault

Rendez-vous sur le site

www.tourisme-pevelecarembault.fr

Disponible également en mairie de La Neuville.



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de **surveiller votre domicile** !

Cette opération est un service de sécurisation, mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée, quelle que soit la période de l'année, même en dehors des périodes de vacances scolaires.

Grâce à ce service, vous vous assurez de la surveillance de votre domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Vous êtes assurés **d'être prévenus en cas d'anomalie**, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité de votre lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Pour en bénéficier, il suffit de :

- remplir le formulaire « Opération Tranquillité Vacances », disponible à la gendarmerie, téléchargeable sur le site <http://www.interieur.gouv.fr/> ou disponible en mairie. Il faut notamment préciser les coordonnées d'une personne à prévenir lorsque les gendarmes constatent une anomalie pendant votre absence.
- le remettre **en personne à la gendarmerie** de Phalempin, dont dépend notre commune de La Neuville, **au moins 2 jours** avant votre départ.



Location de la salle La Clairière

La salle communale peut être louée et réservée au maximum un an à l'avance. Voici les tarifs en vigueur :

- Vin d'honneur Neuillois, réunion, conférence 1/2 journée : 250€
- Vin d'honneur extérieur : 350€
- Repas, soirée Neuillois: 400€ option lave-vaisselle (+ 100€)



683

Le nombre d'habitants à La Neuville selon l'INSEE.

Taxes locales

Lors du vote du budget le 31 mars 2016, les conseillers municipaux ont opté pour la non augmentation des taux communaux des impôts locaux.

- taxe d'habitation : 9.57%
- foncier bâti : 10.83%
- foncier non bâti : 44.73%

Circulation aérienne

Trois nouvelles procédures de décollage au départ de l'aéroport de Lille appelées « procédures RNAV » ont été mises en œuvre depuis le 3 mars. Une de ces procédures prévoit le suivi du tracé de l'autoroute A1 par les avions juste après leur décollage. Elle est réservée aux appareils qui ont la capacité technique de virer avant l'autoroute A1, ce qui en limite l'utilisation. Les appareils capables d'emprunter cette procédure suivent le tracé de l'autoroute A1 et prennent ensuite un cap vers le sud ou un cap vers l'est, en fonction de leur destination.

Les appareils qui prennent un cap vers le sud passent dans le secteur de La Neuville et Wahagnies. Leur altitude de passage dans ce secteur est déjà élevée, supérieure à 1000m.



Accueil

Perrine Diverchy assure une aide administrative en mairie depuis le mois de janvier 6 heures par semaine en complément du travail effectué par notre secrétaire de mairie, Bernadette Sion.

Elle effectue la régie de la restauration scolaire, de la garderie et des NAP, le suivi de dossiers, l'accueil et l'information.



Ancienne mairie

Les appels d'offres pour les travaux dans l'ancienne mairie ont été lancés.

Ils devraient commencer après l'été.

Les fenêtres seront remplacées afin de retrouver une harmonie avec l'ensemble des bâtiments existants et offrir une meilleure isolation phonique et thermique.

L'intérieur sera entièrement réaménagé. Le sol sera carrelé, les murs recouverts de nouveaux placages de plâtre, l'électricité mise aux normes. Un petit coin cuisine et des toilettes viendront compléter ces aménagements.

Cette salle permettra d'accueillir des petits groupes, club et réunions d'association, atelier de NAP, réunion familiale après une cérémonie à l'église, accueil du RAM ...



Jardin du souvenir

L'entreprise Sion a réalisé la mise en place d'un jardin du souvenir.

La dispersion des cendres est un choix possible pour la famille du défunt qui passe par la crémation.



Ces cendres peuvent alors être dispersées au jardin du souvenir.

Le cimetière de La Neuville va se doter également d'un jardin cinéraire dans lequel seront installés dans un premier

temps 6 cavurnes (cela permet de déposer les urnes dans de petites cuves enterrées et personnelles) ceci pour compléter le columbarium.



Travaux divers

Des travaux d'entretien ont été réalisés ces derniers mois.

A l'école, tous les robinets pousoirs des toilettes ont été changés. La grande baie vitrée de la classe de Mme Pierrat a été remplacée.

En mairie, la porte du garage qui présentait des signes de faiblesse a été remplacée.

La commune a acquis une nouvelle cuve à fuel qui répond aux nouvelles normes.



Nos trottoirs

Vous l'avez sans doute remarqué, de l'herbe pousse sur nos trottoirs. La législation prochaine (1er janvier 2017) interdit aux communes d'utiliser du désherbant pour les espaces publics afin de protéger l'eau que nous consommons.

La commune étudie donc des solutions alternatives.

En attendant, chaque neuvilleois est invité à participer au nettoyage de son trottoir en façade en arrachant ou coupant les quelques touffes naissantes avec le balai à brosse dure ou la rasette.



Des gestes simples et utiles pour la qualité de notre cadre de vie.

A savoir



Poubelle endommagée

Appelez le numéro gratuit au 0800 005 783 le matin en vous munissant du numéro à 8 chiffres incrusté en blanc derrière le bac de tri sélectif.

Collecte des encombrants

La prochaine collecte se déroulera le **vendredi 2 septembre 2016**.

Horaires de la déchetterie de Thumeries

Du 1^{er} avril au 30 septembre

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

Tél : 03.20.86.40.41

Collecte et jour férié

Seuls le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier sont rattrapés. La collecte prévue les autres jours fériés est maintenue.

Nouveau règlement intérieur

Toutes les infos sur :

www.symideme.fr

et sur le site de la commune :

www.mairiedelaneuville.eklablog.fr

Formations gratuites

L'équipe d'animation du Service Numérique Pévèle Carembault propose du 9



Mai au 18 Juin des ateliers et formations gratuites près de La Neuville (Thumeries, Chemy, Gondcourt, Wahagnies) afin de se former au numérique.

Afin d'assister aux activités proposées, les personnes intéressées doivent réserver leur place sur le site

<http://epn.pevelecarembault.fr> dans la rubrique "réservation"

Vous y trouverez également le programme des formations.

Les personnes débutantes (ou sans matériel et accès internet) peuvent téléphoner au 03 20 34 97 66.

Le long du parking de l'école, Olivier a préparé le terrain pour que nos « apprentis jardiniers », puissent planter une belle charmille. En effet, lors de l'atelier jardinage dans le cadre des NAP, les temps péri scolaires, les enfants de l'école ont repiqué une haie de charmes.



Une prairie fleurie a été semée par une équipe de réinsertion dans le cadre du fleurissement des entrées de communes initié par la Communauté de Communes Pèvele Carembault. Le semis a été réalisé mi-avril aux entrées côté Thumeries et Wahagnies.

Au hameau de la forêt, de grands pins devenus gênants par leur taille ont été abattus cet automne. Au printemps, Olivier a replanté une haie d'arbustes. Ce sont de jeunes arbustes d'essences locales (viorne obier, sureau, houx,

cornouiller, bourdaine, buis..) achetés dans le cadre de l'opération « Plantons le décor » des espaces naturels régionaux. Nous avons veillé à mélanger des persistants et caduques attirant les oiseaux et les insectes. Le terrain a été nivelé et engazonné.



Les îlots centraux seront remaniés courant mai. En effet, l'entreprise ayant procédé aux premiers



travaux n'a pas tenu ses engagements. Nous avons donc refait des devis et c'est l'entreprise CAPaY-sages (nouvelle entreprise installée à La Neuville) qui va réaliser le réaménagement. Nous lui confions également l'entretien de quelques îlots latéraux.



En juillet 2015, le conseil municipal a voté l'adoption d'une chartre d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec l'agence de l'eau.

Le désherbage chimique de surfaces imperméabilisées, de zones d'évacuation des eaux (caniveaux, avaloirs, fossés..) contribue de façon significative

à la pollution des cours d'eau.

Selon la loi « Labbé », (loi n° 2014-110 du 6 février 2014) les collectivités auront l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces verts, promenades, forêts accessibles ou ouverts au public mais aussi sur la voirie à partir du 1^{er} janvier 2017.

C'est pourquoi notre commune fait partie du groupement de commandes sur l'étude du plan de désherbage et du plan de gestion différenciée. Le bureau d'études ECO-LOGIC a été



mandaté par la Communauté de Communes pour réaliser dans un premier temps un diagnostic et un état des lieux de notre village et de nos pratiques.

Puis les consultants d'ECO-LOGIC nous accompagneront en apportant conseils d'entretien et outils adaptés pour notre commune.

En collaboration avec le Symideme, vous pouvez vous procurer du compost gratuitement à La Neuville au lieu dit « le tilleul » (route pavée en face de la ferme de la Neuville).



Rappel des horaires de tontes dans la commune

L'utilisation des engins à moteur est strictement limitée aux horaires suivants :

- en semaine de 8h30 à 12h et 14h à 19h.
- les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.



Merci de respecter ces horaires pour le bien de tous. N'oubliez pas d'informer les entreprises qui interviennent chez vous.

Il est rappelé que le brûlage de déchets verts dans les jardins est interdit.



Animations

Prochainement

Samedi 4 juin
Fête de fin d'année
Kermesse à partir de 15h
Représentation à 17h



Dimanche 5 juin
Randonnée 9h30
Forêt de Phalempin



Dimanche 25 juin
Spectacle théâtre
18h Salle La Clairière



Le semi-marathon de Phalempin se déroulera le 19 juin matin.

Expo Photos



L'exposition rassemblant 15 artistes neuvillois s'est déroulée les 14 et 15 février à la salle La Clairière. Bravo à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette animation

Soirée jeux de société



La deuxième édition proposée salle la Clairière par l'Association « on fait un jeu ?! » a réuni de nombreux amateurs, petits et grands. L'occasion de découvrir des nouveautés en famille ou entre amis.

Les Rendez-vous au jardin à La Neuville

Exposition de sculptures et objets en céramique par Valérie VANLAER – céramiste de La Neuville. Saynète avec marionnette par Vianney LEURENT* – comédien de Cysoing Ven : 15h-16h30 sur réservation uniquement pour scolaire | sam et dim** :14h-18h Info + : Valérie VANLAER 44, rue du Général de Gaulle - terreautrement@orange.fr * Saynète à 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30 **Atelier participatif pour réaliser un mandala d'éléments naturels

Chasse aux œufs

Une trentaine de jeunes neuvillois est partie à la recherche des œufs en forêt de Phalempin le samedi 4 avril.



Vide-grenier

L'association des Amis de l'école a organisé le samedi 30 avril un marché aux fleurs et un vide grenier. Les conditions météo avaient conduit les organisateurs à opter pour une version intérieure, ce qui n'a pas empêcher le succès de cette animation.



Parcours d'orientation



Deux cents personnes ont participé au parcours d'orientation proposé le 24 avril en forêt de Phalempin.

Rando de printemps

Le dimanche 5 juin matin, venez marcher en famille en forêt de Phalempin. L'occasion d'effectuer quelques haltes pour découvrir la forêt à la fin du printemps. Rendez-vous à 9h20 devant la salle la Clairière. Départ 9h30 et retour vers 11h30.



Maisons fleuries 2016

Inscription gratuite en mairie et récompense à chaque participant
Que vous ayez la main verte ou non, nous avons besoin de vos talents,
Participez pour offrir à notre village un environnement toujours plus agréable !



Médiathèque

Les nouveautés disponibles

La bibliothèque est ouverte le dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 17h30 Tél :03. 20.86.53.38

mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr



Ecole et associations

Le 22 avril dernier, les enfants de l'école ont interprété devant presque trois cents personnes dix chansons apprises et répétées depuis des mois avec Madame Meerschman. Parents et grands-parents ont pu apprécier un répertoire très varié sur le thème de la mixité.



Fête de fin d'année

Le samedi 4 juin aura lieu la **fête de fin d'année**. La traditionnelle **kermesse** débutera à 15h. A 17h, les enfants participeront à une petite représentation à l'issue de laquelle seront remis les dictionnaires au CM2 qui entreprendront au collège.

Une petite restauration (frites, sandwiches, saucisse, merguez, boissons) sera ensuite proposée.

Les Amis de l'école

Toutes les animations organisées par l'**Association des Amis de l'école** permettent de générer des bénéfices qui sont utilisés pour financer une partie des sorties scolaires mais aussi pour acheter du matériel pour l'école. **N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour apporter votre aide** l'année prochaine...

NAP

Du théâtre, de la musique, des jeux, de l'art plastique, la médiathèque, de la céramique ou mosaïque et du jardinage (quand le temps le permet) sont les activités proposées aux enfants, durant le temps périscolaire.

Nous recherchons des bénévoles qui voudraient bien rejoindre l'équipe des animateurs pour une période ou plus.

L'aide peut-être ponctuelle ou régulière à votre convenance.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Valérie Vanlaer (06 20 54 48 21)

Nouveau à l'école.

Depuis le mois de décembre, **Léa Trouille** vient apporter son aide à l'école trois jours par semaine. En contrat pour 3 ans avec la municipalité, Léa a pour objectif de se former au métier d'ATSEM. Elève en bac pro « services à la personne », Léa seconde ainsi Cyrielle et Annie dans différentes tâches dans la classe maternelle : préparer les enfants pour la sieste, le matériel des activités, encadrer des petits groupes en ateliers. Léa vient également en renfort à la cantine depuis un mois.



Autre nouveau visage à l'école depuis quelques mois, **Corinne Hien** a pris le poste d'assistante de direction. En effet, bénéficiant d'un contrat d'un an renouvelable, Madame Hien prend en charge trois fois par semaine le travail administratif de l'école.



Les Amis de La Neuville

Pendant tout le mois de juin, l'**Association les Amis de La Neuville** propose les mercredis de 19h à 21h, des **portes ouvertes** pour venir découvrir le sport avec Fabienne :

- 19h à 20h : renforcement musculaire
- 20h à 21h : zumba

Venez nombreux !



Les Jeudis de la Clairière

Amis, seniors et jeunes retraités

Venez vous distraire en rejoignant les membres du club « les jeudis de la Clairière » qui se retrouvent, salle « la Clairière » les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois. Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation, tout cela dans une ambiance familiale. Dans l'année, le groupe se retrouve parfois au restaurant.

Participations aux frais : 2 euros la séance

Pour tout renseignement, contacter Didier Escuriol au 07.50.80.67.19 ou au 03.62.65.64.24 ou par mail : didier.escuriol@outlook.fr



Etat civil

Naissances

Camille Murielle BEELS ,
le 22/02/2016

Louka Camille ISBLED
le 3/05/2016

Mariage

César Thierry Antoine
DEPOORTERE
et Chloé Juliette Raphaëlle
DUMORTIER le 20/02/2016

Décès

Bertha Gisèle HENON
le 13/11/2015

Micheline GHESTEM
le 4/10/2015



Rappel des règles de circulation sur le chemin de grande randonnée.

Le GR est autorisé aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Les engins à moteur (motos, quads...) sont strictement interdits.

Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.

<http://mairiedelaneuille.eklablog.fr>

Rubrique
« newsletter »



Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Christine Cossard, Catherine Boulanger, Valérie Vanlaer, François Clais, Bernard Cortequisse,

Imprimé en 300 exemplaires

Coupes en forêt de Phalempin

Une parcelle de la forêt domaniale de Phalempin a récemment fait l'objet d'une coupe dite d'amélioration. Elle se situe le long de la RD 62 de Phalempin à la Neuville.

Cette zone est particulière car elle recèle les quelques gros chênes qui, il y a une centaine d'années, ont échappé à la coupe de l'occupant mettant à terre la quasi totalité de la forêt. Ces vétérans ont pour certains plus de deux siècles.

La coupe de ces arbres ne peut nous laisser insensibles car elle crée par endroit un grand "vide vertical" et met à terre un patrimoine naturel de notre environnement et de notre histoire.

Elle modifie considérablement l'aspect visuel de cette parcelle de forêt. Il est donc nécessaire de trouver l'équilibre entre exploitation et préservation, entre sécurité des personnes et protection du cadre de vie.

Lors de l'opération de martelage qui désigne les arbres à exploiter, les vieux chênes ont été examinés avec soin par les forestiers de l'ONF et certains ont été réservés, présentant des signes trop avancés de dépérissement dûs à leur âge ou à la concurrence de leurs congénères.

Ces quelques arbres ne seront pas abattus et pourront donc continuer leur lente croissance d'à peine 2mm sur leur diamètre jusqu'au stade ultime de leur sénescence.



Les ateliers d'éveil musical reprendront début septembre !

Ces ateliers permettent aux tout-petits de prendre plaisir à découvrir le monde de la musique.

Chants, comptines, chansons à gestes, jeux rythmiques, manipulation de petites percussions, découverte des instruments de l'orchestre et jeu collectif leur permettent de s'épanouir de manière ludique.

Ces ateliers sont animés, depuis janvier 2016, par Géraldine Canu. Intervenante musicale, pianiste, clarinetteste et percussionniste, elle assure les NAP à l'école de La Neuville depuis 2 ans.

A partir de septembre, Géraldine propose également une séance parent-enfant (de 6 mois à 2 ans). Parce qu'il n'y a pas d'âge pour partager le plaisir de la musique !

Renseignements et inscriptions :

Géraldine : 06.86.85.18.86 – canugeraldine@gmail.com

Le samedi à :

9h15 pour les enfants de 2 - 3 ans

10h15 pour les enfants de 4 - 5 ans

11h15 pour les enfants de 6 mois à 2 ans

forfait mensuel (4 séances) : 40€

forfait trimestriel (12 séances) : 108 €



10€ la séance
Les inscriptions sont possibles toute l'année !

Mairie de La Neuville 50, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuille.mairie@orange.fr

Site : <http://mairiedelaneuille.eklablog.fr>

